

Le programme *Multinational MRTT Fleet (MMF)*

Le 19 novembre 2020, la base de Eindhoven aux Pays-Bas a accueilli le troisième A330 MRTT qu'a commandé la NATO Support and Procurement Agency (NSPA) dans le cadre du programme Multinational MRTT Fleet (MMF). Proposée par l'Agence européenne de défense (AED), l'initiative constitue un partage exclusif de capacités de ravitaillement en vol, de transport et d'évacuation sanitaire entre plusieurs nations européennes membres de l'OTAN. Ce programme rassemble d'ores et déjà six États participants et demeure ouvert à de nouvelles signatures.

Une force de ravitaillement et de transport partagée

En juillet 2016, les Pays-Bas et le Luxembourg lancent, dans le cadre de l'OTAN, le programme *MMF* prévoyant l'achat de deux *A330 MRTT* dont ils auraient l'usufruit. Le contrat d'acquisition qui en découle, passé avec *Airbus Defence & Space* par l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAR), au nom de la *NSPA*, prévoit alors la possibilité que d'autres pays européens rejoignent l'accord et que le nombre d'avions commandés augmente. Par la suite, l'Allemagne et la Norvège, la Belgique, puis enfin la République tchèque, intègrent effectivement le programme, respectivement en 2017, 2018 et 2019. Le nombre d'*A330 MRTT* commandés s'élève donc depuis septembre 2020 à neuf, avec toujours une possibilité d'ajouter deux appareils supplémentaires¹ en cas de nouvelle signature du *Memorandum of Understanding for a European Multinational Fleet of MRTT*.

Bien que les avions soient achetés et gérés par l'OTAN, ils seront utilisés exclusivement par les aviations des pays signataires dans une logique d'accord de mutualisation. Le programme *MMF* permet aux États européens membres de l'OTAN de faire des économies sur l'achat des appareils puisque les coûts d'acquisition et de fonctionnement seront divisés selon leur quota d'heures de vol, d'autant que ceux de maintenance sont laissés à la discrétion de la *NSPA*.

Un partenariat Union européenne (UE) / OTAN engagé

Cette initiative s'inscrit dans deux accords de partenariat différents : d'une part entre l'UE et l'OTAN qui ont annoncé dans une déclaration conjointe le 10 juillet 2018 une coopération approfondie entre les deux organisations et d'autre part, entre les pays de l'UE à travers l'*Air-to-air refuelling (AAR) initiative* de l'AED.

Le premier accord promet, notamment dans le domaine de la sécurité, une coopération renforcée dans le cadre des « *propositions communes existantes* »² entre l'UE et l'OTAN. Le programme *MMF* entre donc dans cette volonté renouvelée de collaboration entre ces deux organisations, d'abord en ce qui concerne la mobilité militaire. Dans un environnement international instable, ce programme vise à donner une capacité de réponse flexible et rapide à des situations d'urgence grâce à des moyens aéroportés de ravitaillement en vol sur des longues distances, de transport de troupes et d'évacuation sanitaire et militaire.

Enfin, le second accord est un programme similaire au niveau européen dont les objectifs sont l'optimisation des capacités existantes, le suivi de la capacité *AAR* de l'*A400M* et le soutien au programme *MMF*. Dans le cadre du premier objectif, cinq pays membres³ de l'*EATC* mettent en commun certains de leur moyens aériens de ravitaillement et de transport au profit des pays signataires afin d'améliorer leur interopérabilité. Les coûts sont mutualisés sur le même modèle que le programme *MMF*. Cette initiative, parallèlement au programme *MMF* dont les unités sont stationnées sur les mêmes bases aériennes, permet notamment aux pays membres de bénéficier d'une certaine autonomie stratégique dans le domaine du ravitaillement en vol.

Une fois reçus et déclarés opérationnels, les *A330 MRTT* commandés par la *NSPA*, en service pour une durée de trente ans environ, seront déployés entre les bases d'Eindhoven et de Cologne. Ils seront en mesure de ravitailler tous les modèles d'avions de combat des forces participantes. La totalité de la flotte, attendue pour 2024, permettra à des nations aux moyens limités de bénéficier de forces *AAR* et de transport et ce à des coûts mutualisés.

Contrairement aux deux premiers MRTT utilisés pour l'instant à des fins de formation, le troisième est le premier de la flotte à suivre un changement de configuration pour qu'il puisse accueillir le kit MEDEVAC d'évacuation aérienne. Ils seront progressivement déployés pour des tâches opérationnelles dans les prochains mois. Si la France n'appartient pas au programme MMF, elle est un membre fondateur de l'EATC depuis septembre 2010 et y participe avec six autres pays de l'UE⁴.

1 <https://www.airbus.com/newsroom/press-releases/en/2020/09/nato-support--procurement-agency-orders-an-additional-airbus-a330-mrttp.html>

2 https://www.consilium.europa.eu/media/36093/otan_ue_9-july-final_fr.pdf

3 France, Allemagne, Italie, Pays-Bas et Espagne.

4 Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas.